

## **Accueil Auto DÉTAILS DE LA FORMATION**

### **Le Code ou Epreuve Théorique Générale**

Immédiatement après votre inscription dans notre auto-école, vous allez vous consacrer à l'apprentissage du code de la route, afin de pouvoir vous présenter à l'examen et de le passer avec succès, c'est à dire avec un score inférieur ou égal à 5 fautes. Notre forfait cours de code illimités vous permet de vous consacrer à l'apprentissage de la réglementation routière et des comportements par le biais de cours spécifiques destinés à vous faire maîtriser les différents points qu'il est essentiel de connaître (signalisation, priorités, croisements et dépassements, conduite sur autoroute, véhicule et conducteur...) et de vous entraîner sur des séries type examen de 40 questions avec correction pédagogique et des séries thématiques de 20 questions (stationnements, visibilité et éclairage, règles de circulation, notions pratiques...) spécifiquement ciblées pour vous permettre d'améliorer vos points faibles.

### **La pratique**

Pour apprendre à maîtriser un véhicule, vous allez suivre un nombre minimum obligatoire de leçons de conduite pour atteindre un niveau suffisant et valider les 4 étapes de votre programme de formation à la conduite automobile. Le nombre MINIMUM obligatoire de ces leçons est de 20 heures pratiques, toutefois la durée de votre formation dépend :

- de l'évaluation de départ obligatoire qui indique le volume prévisionnel et personnalisé de votre formation.
- du temps d'apprentissage nécessaire pour valider l'ENSEMBLE des objectifs des 4 étapes du programme (voir programme officiel)

Quand ce niveau est atteint, vous serez présentés à l'examen du permis de conduire.

Toutes les leçons de conduite se déroulent à bord du véhicule école, et ce dès l'évaluation. Le programme suivi ensuite est celui détaillé plus haut.

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos moniteurs afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible.

### **La formation se décompose en 4 étapes définies par des objectifs à atteindre :**

L'objectif principal est le savoir-faire (maîtrise du véhicule à allure lente, installation, départ, arrêt, ralentissement du véhicule en utilisant toutes les commandes). L'ouverture du regard sera travaillée pour maîtriser l'environnement grâce à l'apprentissage d'une vision lointaine sur l'avant, l'arrière et les côtés du véhicule.

Les objectifs principaux sont le savoir-faire et le savoir-être (savoir se positionner sur la chaussée, savoir rechercher des indices formels - tels que les panneaux - et informels, respecter les distances de sécurité, savoir franchir les différents types d'intersection et savoir changer de direction).

L'objectif principal est le suivant : savoir circuler normalement sur route et en agglomération, connaître les différentes situations à risques liées à la circulation tout en maîtrisant son véhicule

et en respectant les autres.

L'objectif principal est de savoir circuler en toutes situations (route, agglomération, autoroute) et de connaître les risques particuliers. Il faut savoir s'insérer, circuler, sortir des routes et de l'autoroute à fort trafic, adapter son allure, tenir compte des conditions particulières liées à une faible adhérence, aux conditions atmosphériques, à une circulation en montagne et savoir réagir en situations d'urgence.

L'examen Epreuve Théorique Générale (E.T.G.)

C'est l'examen du code qui évalue les connaissances portant sur la réglementation du code de la route (signalisation, priorités, règles de circulation...). Pour sa validation, il vous faudra obtenir un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40. Epreuve Pratique de Conduite (32 mn)

C'est une évaluation de compétences où l'inspecteur note l'élève sur des items définis. Elle se décompose ainsi. Conduite effective (durée environ 25 mn)

Sur un itinéraire varié (agglomération, hors agglomération et autoroute), cette épreuve permet de vérifier que vous avez acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et être surpris.

Manœuvres et vérifications (durée environ 10 mn)

Elles entrecoupent l'épreuve de conduite effective. Manœuvres : deux manœuvres sont obligatoires : l'une des deux est choisie par l'inspecteur et l'autre par l'élève (créneau, demi-tour, rangement en épi, rangement en bataille, marche arrière en ligne droite, marche arrière en angle de rue, arrêt de précision);

Vérification intérieure : il faut répondre oralement à une question portant sur les éléments se trouvant à l'intérieur du véhicule (les principaux organes de la voiture, le tableau de bord, l'installation au poste de conduite, sans oublier les documents administratifs et techniques) ;

Vérification extérieure : il faut répondre oralement à une question portant sur les vérifications techniques et de sécurité à l'extérieur du véhicule (le contrôle des niveaux, des feux, du carburant, des pneus, mais aussi les conséquences liées à un défaut d'entretien, et des premiers secours.